

**LES FAITS MARQUANTS DE DOHA:****LUNDI 26 NOVEMBRE 2012**

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Doha, au Qatar, s'est ouverte lundi 26 novembre. Après une cérémonie d'ouverture, les délégués se sont réunis en plénières d'ouverture de la CdP, de la RdP, du SBI et du SBSTA.

LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La présidente de la CdP 17, Maite Nkoana-Mashabane, ministre des relations internationales et de la coopération, Afrique du Sud, a exhorté les délégués : à adopter une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto ; à compléter le travail de l'AWG-LCA ; et à trouver un espace approprié pour entreprendre d'autres activités dans le cadre de la Conférence des Parties, des organes subsidiaires ou des nouvelles institutions. Elle a déclaré que ce serait un "pas en arrière pour l'ADP de devenir l'AWG-LCA sous un nouveau nom". La secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a souligné que la CdP 18 sera unique à marquer la fin de la première période d'engagement et à lancer la prochaine et fera passer le Plan d'action de Bali de son stade de conception à celui de sa mise en œuvre pleine et effective. Elle a encouragé le travail sur un cadre futur apte à assurer l'équité et à répondre à la science, et a exhorté les délégués à trouver un terrain d'entente en vue de finaliser les documents avant la réunion de haut niveau.

LA PLÉNIÈRE DE LA CDP

LES QUESTIONS D'ORGANISATION : L'élection du Bureau : Abdullah bin Hamad Al-Attiyah, vice-ministre, Qatar, a été élu président des CdP 18/RdP 8 par acclamation. Il a souligné le défi posé par les sept organes réunis à Doha et a appelé les délégués à s'accorder sur une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, à terminer le travail commencé à Bali et à réaliser des progrès sur les travaux entrepris à Durban.

Le Règlement intérieur : Le président des CdP18/RdP 8, Al-Attiyah, a rappelé aux parties la pratique, en vigueur depuis la CdP 1, consistant à appliquer le règlement intérieur provisoire (FCCC/CP/1996/2) à l'exception de l'article 42 provisoire, qui porte sur le vote, en suspens depuis la CdP 1. Il a informé les parties qu'aucun consensus n'a été atteint après les consultations tenues par la présidente de la CdP 17, et que les parties ont convenu d'appliquer le règlement intérieur provisoire, à l'exception de l'article 42 provisoire.

Adoption de l'ordre du jour : Les parties ont convenu de poursuivre leurs travaux sur la base de l'ordre du jour provisoire (FCCC/CP/2012/1) en vue de son adoption formelle, à l'exception du point 10, (deuxième examen de l'adéquation de l'Article 4 (a) et (b) de la Convention), laissé en suspens.

Election du bureau : Le président des CdP 18/RdP 8, Al-Attiyah, a informé les parties que le vice-président de la CdP était en train de mener des consultations sur cette question.

Le président de l'AWG-LCA, Aysar Tayeb (Arabie saoudite) a déclaré que sur la base de récentes consultations, les parties ont exprimé leur volonté de travailler en vue d'un résultat concerté à Doha.

Le co-président de l'ADP, Harald Dovland (Norvège), a appelé les parties à maintenir l'esprit de coopération qui a régné à Bangkok. Il a indiqué que, pour la session à Doha, les objectifs seraient les suivants : poursuivre la planification des travaux de l'ADP pour 2013 ; et progresser dans les efforts visant à combler les lacunes actuelles dans les mesures d'atténuation et à livrer un nouvel accord d'ici 2015.

LES DÉCLARATIONS LIMINAIRES : L'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a appelé à une mise en œuvre équilibrée du "paquet" de Durban, à travers, entre autres : le renforcement des principes de la Convention, en particulier ceux de l'équité et des responsabilités communes mais différenciées (RCMD). La représentante s'est dite préoccupée par la lenteur des progrès accomplis dans le cadre de l'AWG-LCA, en particulier sur les questions de l'adaptation, du financement et du transfert de technologie, attirant l'attention sur le déficit financier qui marque la période d'ici 2020. Elle a précisé que le résultat de l'ADP devrait conduire à une "approche équilibrée" qui englobe l'atténuation, l'adaptation et les moyens de mise en œuvre, et a ajouté que les travaux menés dans le cadre des groupes de travail spéciaux doivent être parachevés avant que les parties s'engagent dans une nouvelle voie de négociations.

La Suisse, au nom du GROUPE D'INTEGRITE ENVIRONNEMENTALE (GIE), a défini trois résultats attendus à Doha : la conclusion de l'AWG-KP, la clôture de l'AWG-LCA et des avancées sur les deux volets de l'ADP. Le délégué a souligné plusieurs accomplissements dans le domaine du financement, signalant que des travaux supplémentaires sont nécessaires en vue, notamment, d'élever la mobilisation des financements aux niveaux convenus, d'ici 2020.



L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUIE a encouragé la conclusion de l'AWG-LCA aux fins de permettre à la mise en œuvre de commencer et attend avec impatience de voir les choses progresser vers un accord applicable à toutes les parties d'ici 2020, avec une augmentation de l'ambition avant 2020.

Chypre, au nom de l'Union européenne, a décrit les résultats escomptés à Doha : progression vers un nouvel accord assorti d'engagements juridiquement contraignants pris par toutes les parties d'ici 2015, au plus tard ; amélioration de l'ambition dans le domaine de l'atténuation, avant 2020 ; et la clôture de l'AWG-LCA en vue de rationaliser les négociations.

L'Égypte, au nom du GROUPE ARABE, a présenté la Conférence de Doha comme étant un tournant dans les efforts régionaux de lutte contre le changement climatique. Le délégué a souligné que les pays industrialisés ont une responsabilité historique quant à l'atténuation des rejets de GES et quant à la fourniture de financement et de technologie, tandis que la responsabilité des pays en développement consiste à lutter contre la pauvreté et à assurer un accès équitable au développement durable.

Le SALVADOR, parlant au nom de l'Argentine, des Philippines, de l'Inde, de l'Arabie Saoudite, de l'Égypte, du Pakistan, de la Dominique, de la Bolivie, de Cuba, de l'Équateur, du Nicaragua, du Venezuela, de la République démocratique du Congo, de la Malaisie, du Mali, de l'Algérie, de l'Iran, du Koweït, du Soudan et de l'Irak, a qualifié la CdP 18 d'étape importante pour le renforcement du régime multilatéral de la lutte contre le changement climatique, dans le cadre des principes d'équité et des responsabilités communes mais différenciées. Le délégué a mis en garde contre le dé-tricotage du "paquet" de Durban, délicatement équilibré, soulignant que Doha doit "entrer dans l'Histoire" et être remémorée comme étant la CdP qui a été en mesure d'assurer la mise en œuvre des décisions de la conférence de Durban et conclure avec succès une bonne partie des travaux de ces dernières années.

Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné, entre autres, la nécessité : de travailler à l'augmentation du niveau d'ambition ; de s'accorder sur un pic des émissions mondiales ; de s'accorder sur un financement du mi-parcours ; et de clarifier l'application des principes et dispositions de la Convention. Le délégué a souligné que le futur accord devrait être davantage que juste un "accord sur l'atténuation".

Dans ses réflexions sur les progrès accomplis depuis 20 ans dans le cadre de la CCNUCC, Nauru, au nom de l'AOSIS, a souligné que l'ouragan Sandy nous a rappelé que "nous sommes tous dans le même bateau". La représentante a souligné que Doha porte sur la préservation de l'intégrité fondamentale du régime de la lutte contre le changement climatique, qui doit commencer avec une deuxième période d'engagement ambitieuse et crédible au titre du Protocole de Kyoto.

La Gambie, au nom des PMA, a déclaré qu'une conclusion réussie de l'AWG-LCA exige un accord sur des objectifs comparables et des règles comptables communes assurant la transparence et la cohérence entre les pays industrialisés. Le délégué a appelé à la réalisation d'un accord sur une feuille de route pour le financement de la lutte contre le changement climatique durant la période 2013-2020, prévoyant une augmentation de la contribution des finances publiques des pays industrialisés d'un minimum de 100 milliards de dollars par an.

La COLOMBIE, au nom du Costa Rica, du Chili, de Panama et du Pérou, a souligné le besoin de s'assurer : de la continuité d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto ; de la prise d'engagements comparables par les pays visés à l'Annexe I, non parties au Protocole de Kyoto ; de la prévisibilité de la continuation du financement pour la période 2013-2020 ; et de la poursuite des progrès dans les discussions de l'ADP.

La Chine, au nom du groupe BASIC, a déclaré que le Protocole de Kyoto reste l'élément clé du régime international de la lutte contre le changement climatique et la livraison la plus importante de Doha. Le délégué a apporté son appui à l'idée d'adopter une feuille de route pour l'augmentation des ressources financières.

Attirant l'attention sur les catastrophes climatiques et les menaces posées à la sécurité alimentaire, le Nicaragua, au nom du groupe SICA, a parlé de l'adaptation comme étant une priorité pour le Groupe et a souligné le rôle des savoirs traditionnels dans ce domaine.

Le Tadjikistan, au nom du GROUPE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT MONTAGNEUX ENCLAVES, s'est dit préoccupé par la lenteur des progrès accomplis au sein de l'AWG-LCA, en particulier sur l'adaptation, l'atténuation et le transfert de technologie. Il a souligné la nécessité d'un résultat sur le financement à long terme à Doha.

L'Indonésie, au nom du DIALOGUE DE CARTAGENA, a présenté les questions clés qui permettraient l'élaboration d'un accord d'ensemble équilibré de Doha, englobant l'adoption d'une deuxième période d'engagement, la clôture de l'AWG-LCA et les progrès réalisés dans le cadre de l'ADP. S'agissant de l'AWG-LCA, il a déclaré que les questions clés devraient continuer à être élaborées et mises en œuvre dans le cadre des organes subsidiaires (SBs) et d'autres processus établis.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des Nations des forêts pluvieuses, a encouragé les parties à conclure tous les éléments du Plan d'action de Bali au titre de l'AWG-LCA, y compris la réalisation d'un accord sur les dispositions institutionnelles encadrant le financement de la REDD + et la prise d'une décision sur le nouveau mécanisme de marché (NMM) couvrant le secteur forestier, aux fins d'aider à l'amélioration de l'ambition.

Le Venezuela, au nom du groupe ALBA, a déclaré que les marchés ne sont pas la seule solution pour parvenir à une réduction ambitieuse des émissions et a exhorté les parties à prendre des engagements réels et responsables, en vertu du principe des responsabilités communes mais différenciées.

Le RESEAU CLIMATE ACTION, au nom des ONGE, a souligné leur protestation contre l'exclusion de la voix de la société civile de ce processus.

Le groupe FEMMES ET PARITE a déclaré que le comblement du fossé entre la parole et l'action est étroitement lié au comblement du fossé de l'inégalité entre les hommes et les femmes.

Les JEUNES ont souligné que si l'avenir comporte une augmentation de la température de six degrés, les parties pourraient "les ôter du compte" et a appelé à des engagements significatifs durant la deuxième période d'engagement et à la réalisation de progrès au sein de l'ADP.

LA PLÉNIÈRE DE LA RDP

Ouvrant la séance, le président de la RdP 8, Al-Attayah, a souligné que l'AWG-KP devrait soumettre à la RdP une série d'amendements au Protocole de Kyoto, afin de permettre à la deuxième période d'engagement de commencer, sans outre délai, le 1er janvier 2013. Il a exhorté toutes les parties à faire preuve de créativité et de souplesse afin de s'assurer que le résultat souhaité soit atteint. La présidente de l'AWG-KP, Madeleine Diouf (Sénégal), a souligné qu'il reste des questions à résoudre pour permettre à la deuxième période d'engagement de commencer comme prévu. Elle a précisé que la proposition avancée par la présidente pour faciliter les négociations (FCCC/KP/AWG/2012/CRP.1) servira de plate-forme pour les discussions de l'AWG-KP, et qu'elle sera révisée à mesure que les travaux progressent.

LES QUESTIONS D'ORGANISATION : Les parties ont adopté l'ordre du jour et ont convenu de l'organisation des travaux (FCCC/KP/CMP/2012/1).

LES DÉCLARATIONS LIMINAIRES : L'Algérie, parlant au nom du G-77/CHINE, a souligné la nécessité de clore les travaux de l'AWG-KP, conformément au Plan d'action de Bali, aux fins de s'assurer qu'il n'y ait pas de hiatus entre les première et deuxième périodes d'engagement. La représentante a exprimé sa préoccupation que quelques parties seulement aient présenté des données concernant leurs objectifs chiffrés.

Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné que l'adoption réussie de la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto sera le résultat le plus important de Doha, exprimant l'espoir de voir l'AWG-KP finaliser son mandat sur toutes les questions en suspens. Le Mexique, au nom du GIE, a déclaré que le cadre de la clôture des travaux de l'AWG-KP sera la conclusion des travaux de l'AWG-LCA et la réalisation de progrès significatifs dans le cadre de l'ADP.

Nauru, au nom de l'AOSIS, a exhorté les pays industrialisés à élaborer des objectifs ambitieux de réduction des émissions, à l'échelle requise par la science, et a appelé toutes les parties à placer les intérêts des pays les plus vulnérables au même niveau que leurs propres intérêts. Le délégué a déclaré que "paroles en l'air" et autres unités excédentaires ne doivent pas porter préjudice aux réductions d'émissions nécessaires à réaliser.

La Chine, au nom du groupe BASIC, a souligné que Doha doit obtenir une seconde période d'engagement juridiquement contraignante et apte à être pleinement ratifiée, et a précisé que les pays industrialisés qui ne sont pas parties au Protocole de Kyoto ou qui n'ont pas l'intention de participer à la deuxième période d'engagement ne devraient pas avoir accès au MDP.

Le délégué des PHILIPPINES, au nom de l'Algérie, de l'Argentine, de la Bolivie, de la Chine, de Cuba, de la République démocratique du Congo, de la Dominique, de l'Equateur, de l'Egypte, du Salvador, de l'Inde, de l'Iran, de l'Irak, du Koweït, de la Malaisie, du Mali, de la Mauritanie, du Nicaragua, du Pakistan, du Paraguay, de l'Arabie Saoudite, du Sri Lanka, du Soudan et du Venezuela, a décrit des repères de la réussite de la réunion de Doha, dont: les parties au Protocole de Kyoto, visées à l'annexe I, s'engagent à des objectifs chiffrés ambitieux à appliquer à titre provisoire à partir du 1er janvier 2013 ; les pays visés à l'Annexe I, non parties au Protocole de Kyoto, prennent des engagements ambitieux comparables, de réduction des émissions ; et le mécanisme de respect des dispositions du Protocole de Kyoto s'applique à la deuxième période d'engagement.

La Bolivie, au nom du groupe ALBA, a déclaré que le résultat de Durban n'est pas de fournir une solution à l'absence de volonté politique, dans les pays industrialisés, à prendre des engagements ambitieux de réduction des émissions. Le délégué a parlé d'un "abus effréné" des mécanismes de souplesse et a appelé à un plafonnement de leur utilisation.

Le Nicaragua, au nom du groupe SICA, s'est dit préoccupé par la tendance, dans le cadre du Protocole de Kyoto, à recourir à la souplesse sur la base de "promesses et critiques", appelant à des engagements juridiquement contraignants véritables au titre du Protocole.

La représentante de la NOUVELLE-ZELANDE a fait état de l'intention de son pays de prendre des engagements pour l'après 2012 au titre de la Convention, faisant observer que le Protocole couvre moins de 15% des émissions mondiales et qu'il ne peut donc pas représenter l'avenir commun. Elle a expliqué que son pays ne se joindra pas une deuxième période d'engagement mais qu'il restera partie au Protocole et qu'il "respectera les règles du Protocole de Kyoto".

Chypre, au nom de l'UE, a souligné que ses objectifs chiffrés proposés témoignent de son engagement et de son ambition pour la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Il a également souligné la nécessité de progresser vers la prise d'engagements juridiquement contraignants par tous, d'ici 2015.

L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUÏE, a souligné que le compromis de Durban comprenait un accord sur un nouveau processus de négociation. Il a souligné la volonté de son pays à adhérer à la deuxième période d'engagement.

Faisant part de son inquiétude face à l'insuffisance des engagements, la Gambie, au nom des PMA, a plaidé pour une deuxième période d'engagement de cinq ans, ainsi que pour un plafonnement des transferts des unités excédentaires, aux fins de s'assurer de l'intégrité environnementale.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a souligné que parvenir à un accord sur la deuxième période d'engagement est une obligation juridique et a souligné le besoin d'engagements clairs de la part des parties visées à l'Annexe I, en conformité avec la science.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la COALITION DES NATIONS DES FORETS PLUVIEUSES, a souligné que la deuxième période d'engagement doit être fondée sur un ensemble clair, ambitieux et précis de règles permettant de s'assurer de l'intégrité de l'environnement, y compris des règles régissant le report des UQA excédentaires.

LE SBSTA

Le président Richard Muyungi (Tanzanie) a ouvert la réunion.

LES DÉCLARATIONS LIMINAIRES : L'Algérie, au nom du G-77/CHINE, a appelé à un traitement équilibré des mesures d'atténuation et d'adaptation, soulignant l'importance des mesures d'adaptation pour l'agriculture et le besoin d'accroître la productivité agricole pour la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays en développement. L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUÏE, a souligné les questions en suspens, y compris le dispositif MNV pour la REDD +, les systèmes nationaux de surveillance des forêts, et l'agriculture. Il a précisé que le SBSTA a un rôle essentiel à remplir dans la transition vers la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, en fournissant des règles et des modalités actualisées.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la COALITION DES NATIONS DES FORETS PLUVIEUSES, a exhorté les parties à achever les travaux sur les éléments techniques des actions relevant de la REDD +, en particulier le dispositif MNV et les systèmes nationaux de surveillance des forêts. La représentante a rappelé que les parties ont convenu de faire en sorte que le dispositif MNV des actions de la REDD + soit compatible avec celui des MNV des MAAN. Nauru, nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité de maintenir la question de l'intégrité de l'environnement, au premier plan, dans les discussions sur les questions méthodologiques du protocole de Kyoto.

Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à renforcer le mandat du Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique (PTN) pour la lutte contre la pauvreté, pour la sécurité alimentaire et pour la réduction des vulnérabilités. L'UE a souligné l'importance de : permettre la mise en œuvre immédiate de la deuxième période d'engagement ; et d'élaborer des directives générales encadrant le dispositif MNV des MAAN dans les pays en développement.

La République de Corée, au nom du GIE, a appelé à des avancées sur les nouveaux domaines d'intervention du PTN, sur le dispositif MNV et sur l'agriculture, traitant à la fois des aspects atténuation et adaptation. La Gambie, au nom des PMA,

a exhorté les parties à se concentrer sur les questions techniques, en particulier les questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto.

L'INDE a souligné que l'agriculture est une question sensible dans les pays en développement et s'est opposée à la production d'impacts négatifs sur les moyens de subsistance des populations dans la poursuite des objectifs d'atténuation liés à l'agriculture. Les AGRICULTEURS ont appelé à l'autonomisation des femmes, des petits exploitants et des agriculteurs. Les TUNGOS ont appelé à la mise en œuvre des compromis adoptés à la CdP16 de fournir des emplois de qualité dans le cadre de la transition vers une société plus durable. CAN a indiqué que le traitement de l'agriculture doit assurer la protection de la biodiversité et le droit à l'alimentation, promouvoir l'adaptation et éviter l'exacerbation des inégalités existantes. CLIMATE JUSTICE NOW a appelé les pollueurs historiques à éviter de placer le fardeau de l'atténuation sur les agriculteurs pauvres.

Les délégués ont ensuite examiné les divers points de l'ordre du jour.

LES ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES POUR LA REDD +: le président Muyungi a présenté l'important volume de travaux réalisé sur cette question, en particulier sur le dispositif de MNV et les systèmes nationaux de surveillance des forêts. L'INDONESIE a déclaré que la discussion sur les inducteurs de la déforestation, sur les mesures de protection et sur les niveaux de référence des émissions forestières, doit tenir compte des circonstances, capacités et priorités nationales de développement.

L'AGRICULTURE : La FAO a présenté les activités liées à l'agriculture et au changement climatique, y compris le rapport du Groupe de haut niveau d'experts sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE). L'EGYPTE a souligné la nécessité d'un programme d'adaptation qui tienne compte des effets néfastes du changement climatique sur le secteur agricole. L'ARGENTINE et l'URUGUAY ont suggéré que le SBSTA se concentre sur les questions d'adaptation pour l'agriculture, l'ARGENTINE évoquant la nécessité de soumettre le rapport du HLPE à la CCNUCC. La Gambie, au nom des PMA, a appelé les pays industrialisés à accroître le soutien consacré à la mise en œuvre des mesures et plans d'adaptation à travers le Cadre d'adaptation de Cancún, le dispositif MNV et l'élaboration d'un mécanisme pour les pertes et les dommages.

LES COMBUSTIBLES DE SOUTE : Au sujet des émissions provenant des carburants utilisés dans les transports aérien et maritime internationaux (combustibles de soute), l'Organisation internationale de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation maritime internationale (OMI) ont rendu compte des travaux pertinents (FCCC/SBSTA/2012/MISC.20).

Le JAPON et SINGAPOUR ont déclaré que l'OACI et l'OMI sont les instances appropriées pour le traitement de cette question. Le JAPON a indiqué que la réglementation mondiale devrait s'appliquer universellement à tous les aéronefs ou navires, quel que soit le pays d'opération ou d'enregistrement et, par conséquent, le principe de responsabilités communes mais différenciées ne devrait pas s'appliquer. CUBA, au nom de l'Algérie, de l'Argentine, du Brésil, de la Chine, de la République démocratique du Congo, de l'Equateur, de l'Egypte, de l'Inde, de la Malaisie, du Nicaragua, des Philippines, de l'Arabie saoudite et du Venezuela, a souligné la nécessité d'appliquer le principe de responsabilités communes mais différenciées, et a déclaré que la décision sur cette question doit attendre la décision sur l'aide financière. La CHINE, appuyée par l'EGYPTE, a déclaré que le principe des RCMD est un principe fondamental des négociations internationales sur le changement climatique et qu'il devrait s'appliquer aux transports aérien et maritime internationaux.

AUTRES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR : Les points ci-après ont été brièvement examinés et transmis à des groupes de contact et à des consultations informelles :

- Le Programme de travail de Nairobi ;
- Le Rapport du Comité d'adaptation ;
- La mise au point et le transfert de technologies et le rapport du Comité exécutif de la technologie (consultations conjointes avec le SBI) ;
- La Recherche et l'observation systématique ;
- Le Forum et programme de travail sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte (consultations conjointes avec le SBI) ;
- Les Questions relatives à l'Article 2, paragraphe 3 du Protocole de Kyoto (effets néfastes des politiques et mesures) ;
- Les thèmes méthodologiques (Convention) ; et
- les thèmes méthodologiques (protocole).

LE SBI

Ouvrant la séance, le président du SBI, Thomasz Chruszczow (Pologne), a encouragé les parties à se concentrer sur l'essentiel, pour produire des conclusions à transmettre à la RdP, soulignant que "la gestion du temps est un défi à relever à Doha".

FORUM ET PROGRAMME DE TRAVAIL SUR L'IMPACT DE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE RIPOSTE: Le président Chruszczow a informé les parties que le Forum se réunira durant cette session.

Les points suivants ont été brièvement examinés et transmis pour examen à des groupes de contact ou à des groupes informels :

- La composition, les modalités et les procédures du Groupe d'experts techniques, dans le cadre des consultations et analyses internationales ;
- Les questions relatives au financement ;
- L'élaboration des MAAN des pays ;
- L'Article 6 de la Convention (éducation, formation et sensibilisation du public) ;
- Les communications nationales des pays non visés à l'Annexe I ;
- L'Article 3.14 du Protocole (effets défavorables) ;
- Les Pertes et dommages ; et
- les Articles 4.8 et 4.9 de la Convention (les effets indésirables et les PMA).

DANS LES COULOIRS

Les CdP 18/RP 8 ont débuté lundi matin - la première fois qu'une CdP se tient au Moyen-Orient. La conférence, qui se déroule dans un centre de conférence tout neuf déploie également une "utilisation intelligente du papier". Ainsi, la Conférence de Doha implique moins de documents à suivre à la trace, et, comme l'a formulé un promoteur de cette nouvelle présentation : "des charges plus légères à porter pourraient même rendre plus facile la traversée d'un lieu qui semble aussi vaste qu'un désert".

Après avoir rapidement adopté l'ordre du jour dans les différents organes, les délégués ont donné nombre de longues déclarations liminaires qui ont occupé une grande partie des séances plénières. Beaucoup ont signalé de sérieux cas de "déjà vu", tandis que d'autres, ont jugé que cela était normal pour une première journée comportant les habituels déclarations d'ouverture qui "englobent tout", qui semblent saper les réserves d'énergie limitées de certains délégués victimes du décalage horaire. Un délégué a fait observer que la réunion semblait démarré relativement lentement, et un négociateur chevronné a fait remarquer qu'elle ne manquera pas de gagner en effervescence et que bientôt on aura du mal à garder la trace du sujet de l'endroit et de l'heure des réunions."